

DEMANDE DE DÉCLARATION PRÉALABLE
SAUF POUR UNE CLÔTURE
DOCUMENTS A FOURNIR

- ↳ **Un plan de situation** **DP1**
(sur lequel apparaît clairement le nom de la Rue , où se situe la construction, par rapport à la commune)
4 exemplaires
- ↳ **Un plan de masse** **DP2**
(coté en trois dimensions, à savoir les longueurs et largeurs de chaque construction existante et projetée, les hauteurs de chaque construction au faîtage et à la gouttière, les hauteurs relevées de points altimétriques du terrain, les angles de prises de vues des photographies DP7 et DP8)
4 exemplaires
- ↳ **Un plan de coupe** **DP3**
indiquant le profil et les niveaux du terrain naturel, le profil et les hauteurs de la construction par rapport au terrain naturel
4 exemplaires
- ↳ **Les plans de façades** **DP4**
pour chaque façade, fournir un plan représentant la construction avec ses dimensions (longueur et hauteur), les dimensions des ouvertures (longueur et hauteur), l'orientation, les matériaux apparents utilisés
4 exemplaires
- ↳ **Une représentation de l'aspect extérieur su projet** **DP5**
Représenter le projet sous forme de dessin
4 exemplaires
- ↳ **Une photographie permettant de situer le terrain dans son environnement proche** **DP7**
(photographie permettant d'apprécier l'endroit où va être implanté le projet sur la parcelle)
4 exemplaires
- Une insertion graphique du projet dans son environnement** **DP6**
(croquis sur calque agrafé à la photographie DP7, ou insertion graphique dans la photographie DP7, permettant d'apprécier ce que va représenter le projet dans son environnement, au plus près de la réalité)
4 exemplaires
- ↳ **Une photographie permettant de situer le terrain dans son environnement lointain** **DP8**
(photographie permettant d'apprécier l'entourage direct de la parcelle où le projet va être réalisé, laissant apparaître les constructions voisines ou terrains voisins, à partir de la voie publique la plus proche)
4 exemplaires
- ↳ **Un complément sur le plan de masse ou sur la notice descriptive permettant d'apprécier le respect du coefficient de biotope le cas échéant (mentionnant les espaces verts, drainants ou bétonnés, et les plantations)**